

La compétitivité : enjeu d'un nouveau modèle de développement

Déclaration du groupe de la coopération

La compétitivité n'est pas une fin mais un moyen. Le déficit que nous observons de compétitivité de la France n'est donc pas une maladie mais son symptôme.

Le symptôme d'une maladie plus grave et plus profonde : l'essoufflement, voire l'échec d'un modèle de développement où à tous les niveaux - dans l'entreprise, dans la famille, sur un territoire, dans notre pays, en Europe et dans les échanges internationaux - on croit encore qu'on peut laisser toujours plus prospérer les plus forts, partager la valeur créée avec ceux qu'on a affaiblis, moyennant la mise en place de règles de redistribution équitable.

Nous observons tous aujourd'hui à quel point ce modèle a échoué. Comment pourrions-nous d'ailleurs reprocher à ceux qui ont été les plus faibles hier de vouloir être les plus forts aujourd'hui. Comment s'étonner donc de la baisse de compétitivité de la France face à l'Allemagne ou, plus généralement, de l'économie européenne face aux économies émergentes.

L'avis définit à juste titre la compétitivité comme la capacité d'un pays à améliorer durablement le niveau de vie de ses habitants, à leur procurer un haut niveau d'emploi et de cohésion sociale.

Le groupe de la coopération a de tout temps été favorable à un modèle économique qui soit non seulement pour l'humain mais aussi par l'humain.

Le groupe de la coopération souhaite souligner plus particulièrement les propositions de l'avis qui préfigurent ce nouveau modèle de développement :

- tout d'abord, la gouvernance des entreprises : la compétitivité de la France passera par sa capacité à promouvoir, à développer et à partager l'intelligence et le travail. L'appropriation, voire la participation, des salariés à l'élaboration de la stratégie des entreprises améliorent la capacité d'innovation, la compréhension du marché, l'organisation, la rentabilité, et même l'image de l'entreprise. Or, les modes de participation des salariés à la bonne marche de l'entreprise (participation aux résultats ; information et consultation des salariés ; participation à la prise de décision stratégique) sont insuffisamment utilisés dans les entreprises françaises ;

- deuxième conviction du groupe de la coopération, il faut de façon urgente et parce qu'on veut maintenir un niveau élevé et universel de protection sociale trouver une autre assiette de financement que le travail qui pèse à la fois sur le pouvoir d'achat des salariés, sur la compétitivité des entreprises et sur le taux d'emploi, donc sur le financement même de la protection sociale et de la cohésion sociale. Il faut le faire avec

pragmatisme, en posant des objectifs clairs, en concertation avec les entreprises et les salariés, en acceptant que des solutions différentes devront être mises en place pour des réalités économiques différentes, et en évaluant régulièrement les effets obtenus.

D'une façon générale, le groupe de la coopération soutient l'ensemble des propositions mises en avant dans cet avis. Il est, en effet, temps d'agir vite pour valoriser au mieux les atouts dont dispose la France pour dynamiser son économie, préserver et créer des activités et des emplois sur son territoire, conquérir des parts de marché, en développant une stratégie économique et sociale offensive au bénéfice de tous.

Le groupe de la coopération a voté en faveur de l'avis.